



Commune : LES EPESSES - 85590
 Lieu-dit : Le Puy du Fou
 Section : F
 Parcelle : 1204
 Superficie : 166 006m²

PLAN DE CADASTRE Echelle 1/10000 (PC1)

NOVATIO
 STUDIO D'ARCHITECTURE

7, Chemin du Noiron
 85000 LA ROCHE-SUR-YON
 Tel: 06.22.60.50.44

Phase :
PERMIS DE CONSTRUIRE

Nomenclature des pieces
 DOSSIER ETUDE D'IMPACT

	PC	A	ACCES	SECU
Plan de situation				
Plan de cadastre				
Notice d'insertion				
Plan de masse existant				
Plan de masse projet				
Vue en plan				
Façades				
Photos				
Document graphique				

Plan : F Dossier : 19N1009

Date : 10/09/2019

Indice	Date	Modifications

Dessin : Sébastien HUGUET

OPERATION

AMENAGEMENT PLACE FORT DE L'AN MIL

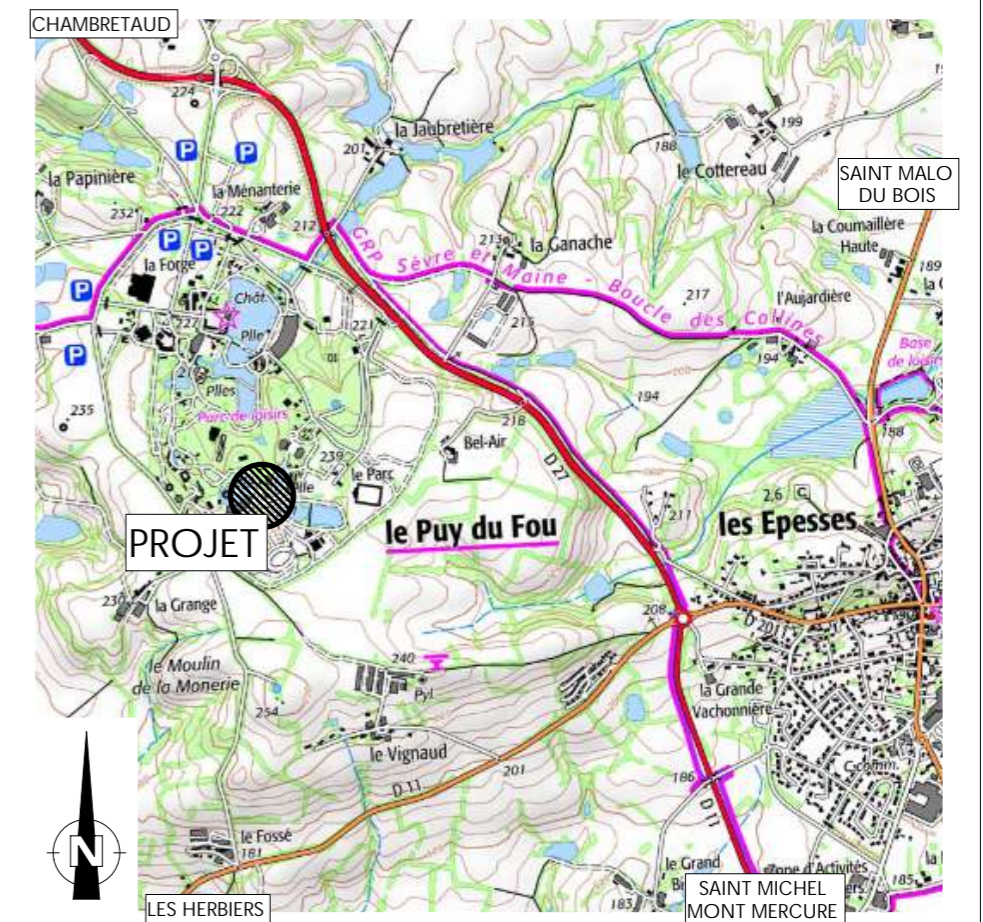
Le Puy du Fou
 85590 LES EPESSES

MAITRE D'OUVRAGE

SAS GRAND PARC DU PUY DU FOU

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou
 85590 LES EPESSES

PLAN DE SITUATION



Le Maître d'Oeuvre

Le Maître d'Ouvrage

- Nota : 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage. Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
 3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse

SAS GRAND PARC DU PUY DU FOU Aménagement Place Fort de l'An Mil

NOTICE DESCRIPTIVE – PC4 / NOTICE COMPLEMENTAIRE – PC10-1

Le projet consiste au réaménagement de la Place du Fort de l'An Mil.

Terrain existant et futur :

Le projet se situe sur le site du Puy du Fou, parcelle cadastrale référencée 000 F n°1204, d'une superficie de 166 006 m².

Sur la zone concernée par le projet sont actuellement implantés, un bloc sanitaires côté Nord-Est, trois appentis, un brumisateuse et un point de vente côté Est, l'entrée du spectacle « Les Vikings » côté Sud et un ensemble de commerces côté Ouest.

Le point de vente côté Est et l'entrée du spectacle « Les Vikings » ne seront pas modifiés par le projet.

Les commerces existants côté Ouest seront intégralement démolis.

Bâtiments :

Le projet comprend plusieurs bâtiments. L'ensemble des volumes visibles du public sera traité par une architecture homogène, par un habillage des bâtiments bois/pierres et des toitures chaume, en harmonie avec les bâtiments du Fort de l'An Mil.

On retrouvera :

Au Nord-Est : l'agrandissement du bloc sanitaires existant par la construction d'un préau côté Sud-Ouest et de wc supplémentaires côté Nord-Est avec :

- couverture chaume.
- murs habillage pierres / ossature + bardage bois ton naturel.

A l'Est : la construction d'un pôle restauration en simple rez-de-chaussée et de forme complexe comprenant deux points de vente en lieu et place des appentis et du brumisateuse déplacés avec :

- couverture chaume/bardeaux bois/étanchéité.
- murs habillage pierres / ossature + bardage bois ton naturel.

A l'Ouest : le remplacement des trois appentis existants et plus au sud du brumisateuse existant.

Au Nord-Ouest : la création de deux appentis supplémentaires identiques aux appentis existants avec :

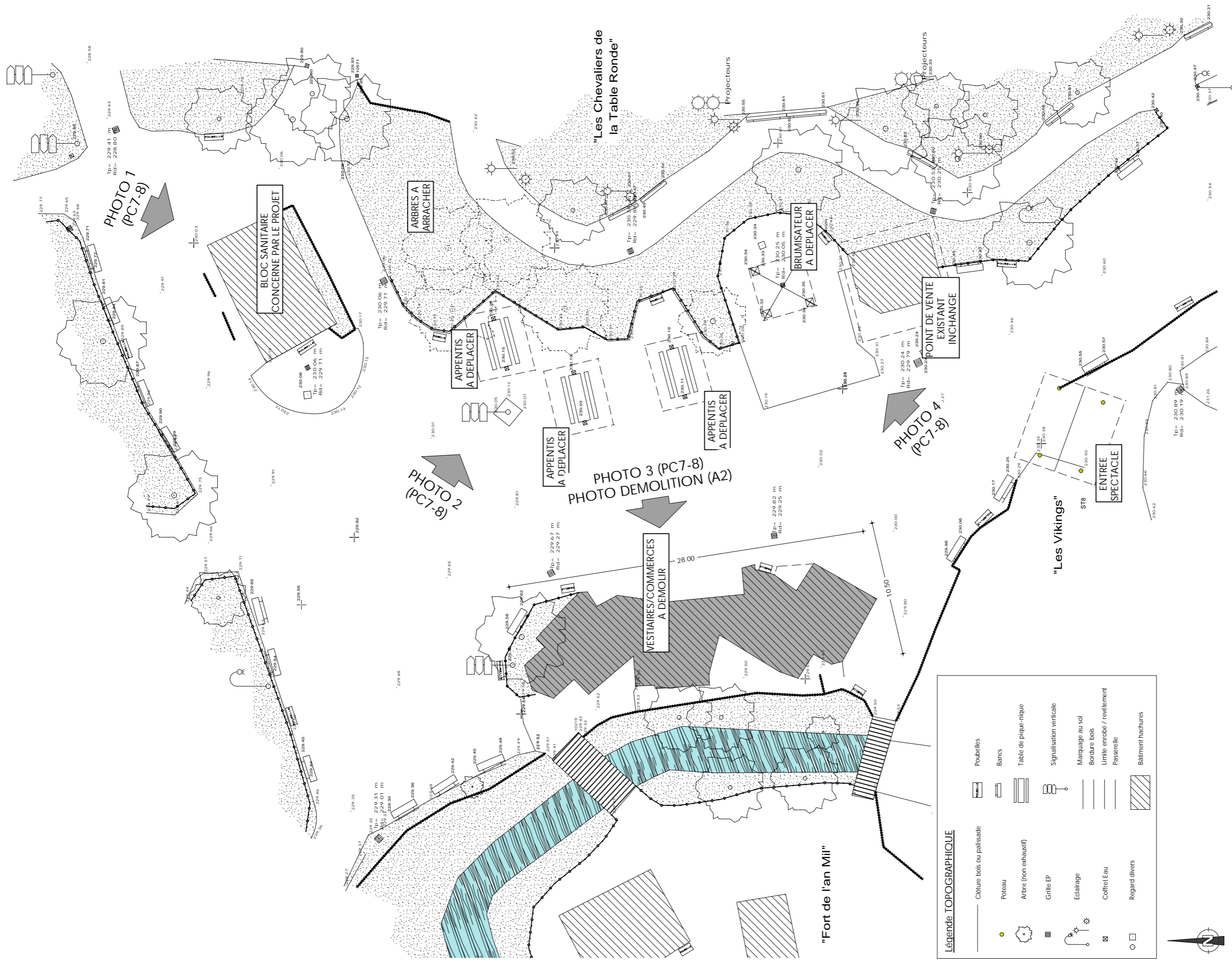
- couverture chaume.
- structure porteuse bois ton naturel.

Environnement :

Les allées d'accès à la Place du Fort de l'An Mil seront conservées dans leur ensemble.

La végétation environnante, comprenant les sujets à hautes tiges, sera conservée au maximum.

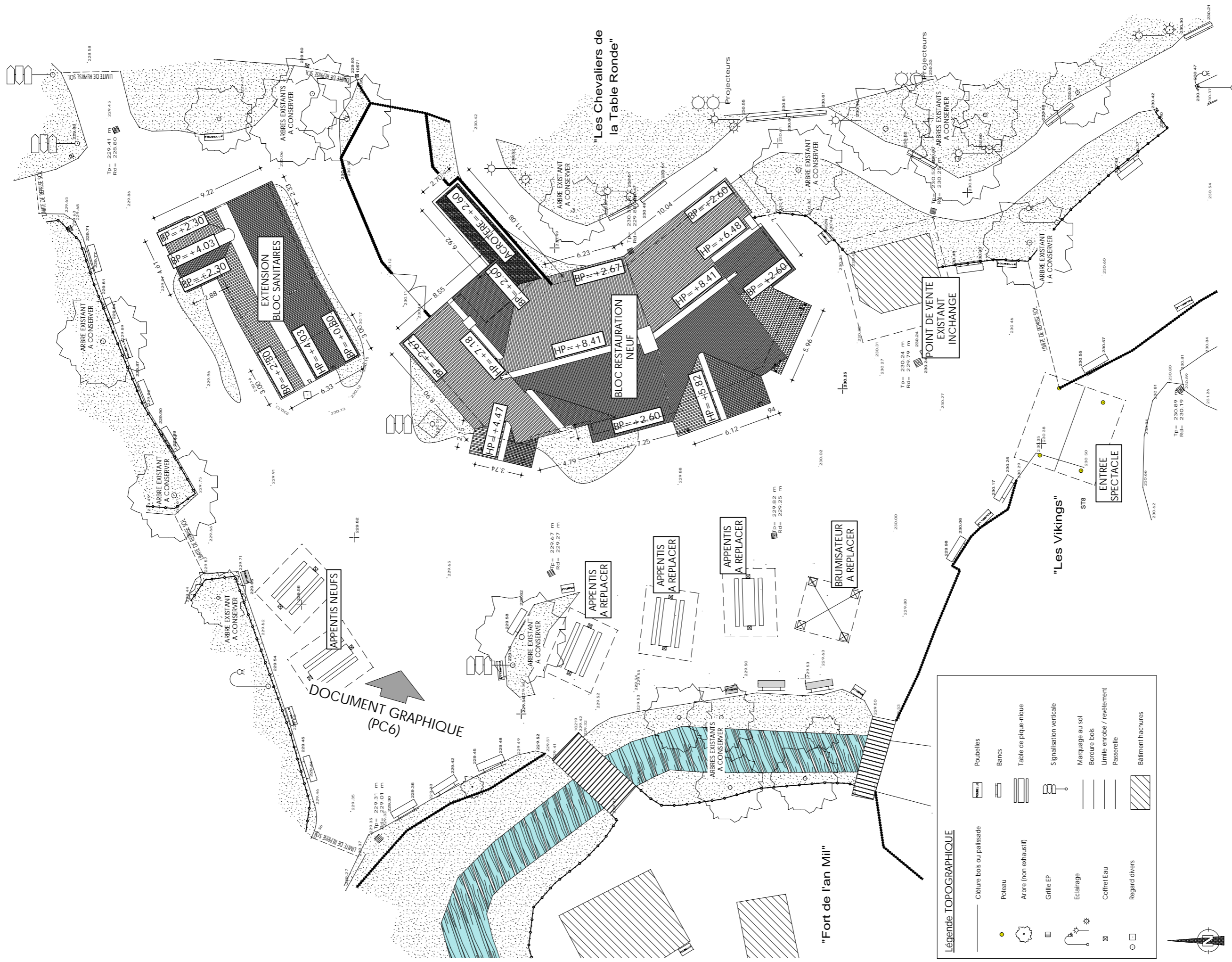
Les clôtures de séparation existantes entre le Fort de l'An Mil et la Place seront en grande partie déposées.

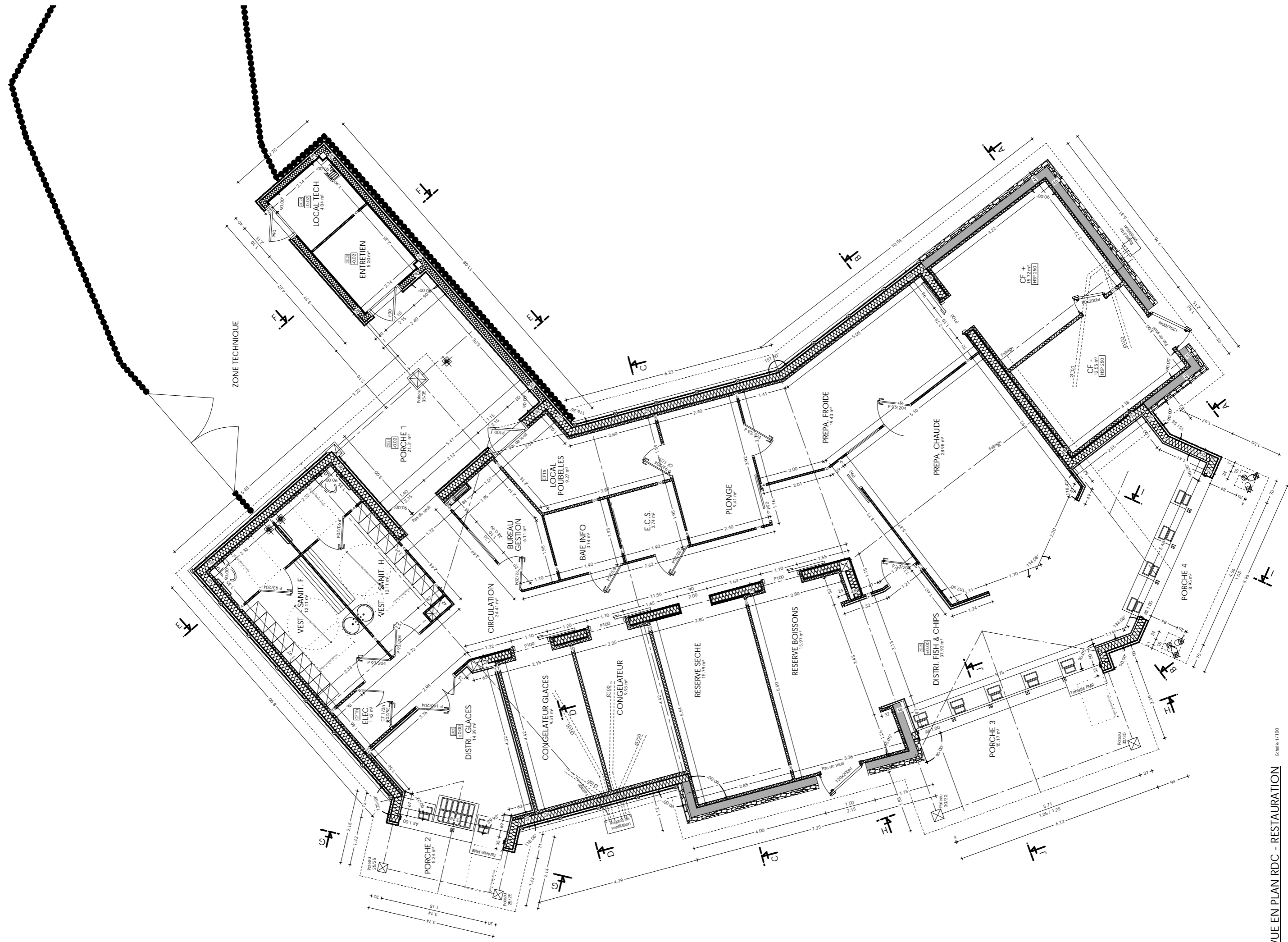


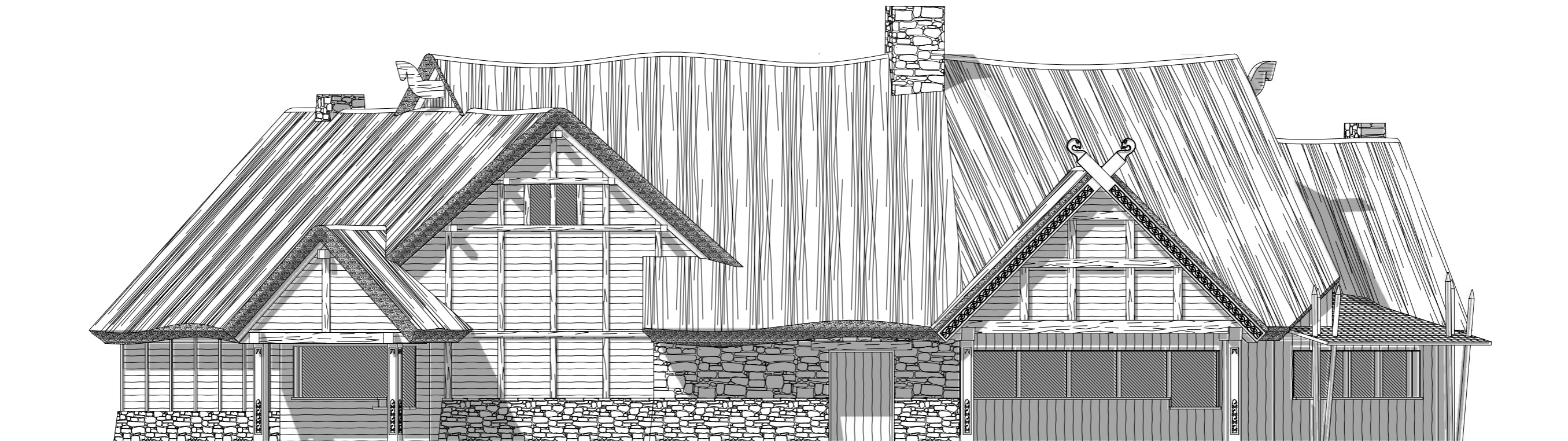
Légende TOPOGRAPHIQUE

	Clôture bois ou palissade		Banquettes
	Poteau		Table de pique-nique
	Arbre (non exhaustif)		Signalisation verticale
	Grille EP		Marquage au sol
	Eclairage		Bordure bois
	Coffret Eau		Limite enrobée / revêtement
	Regard divers		Passerelle
	Bâtiment		Bâtiment hachures

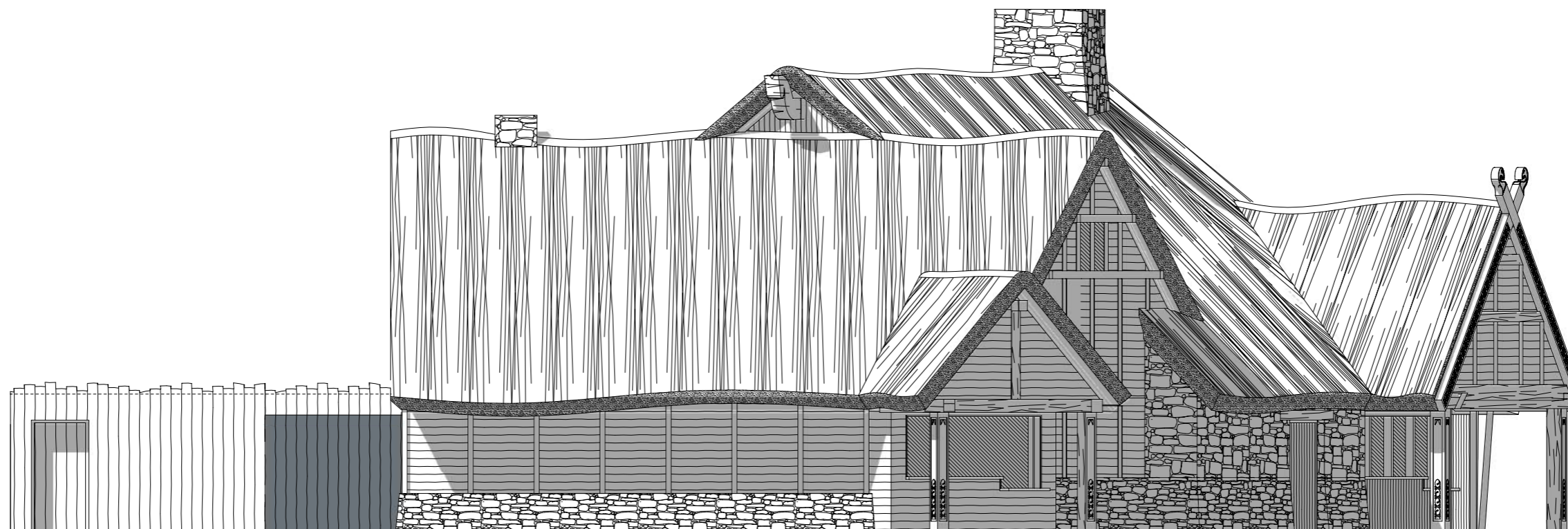




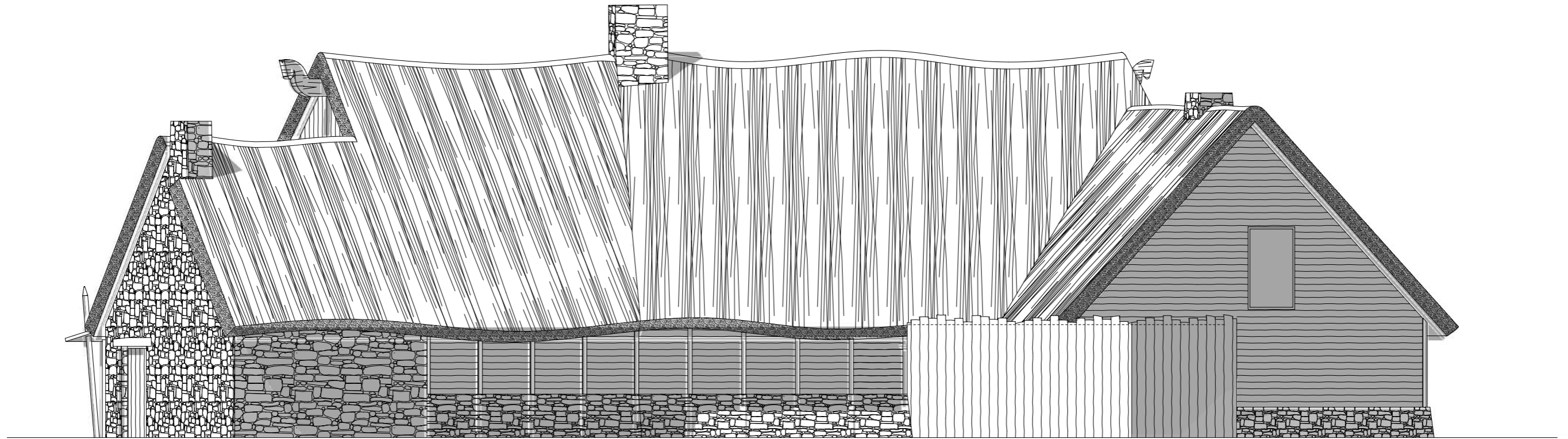




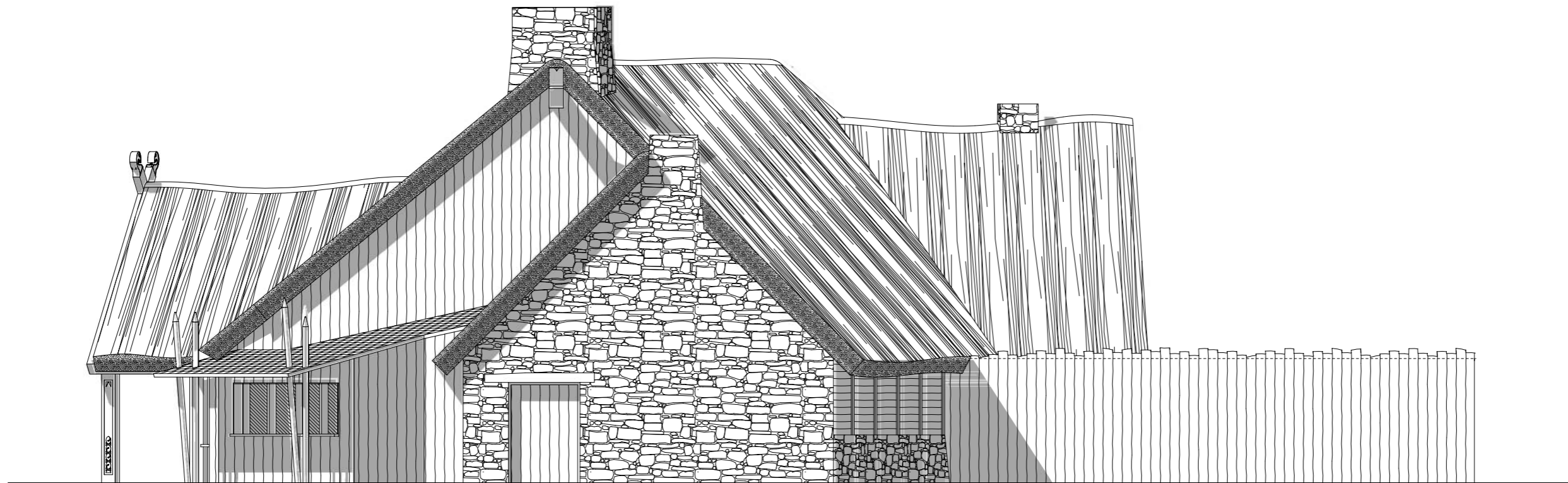
FACADE OUEST PROJET Echelle 1/100



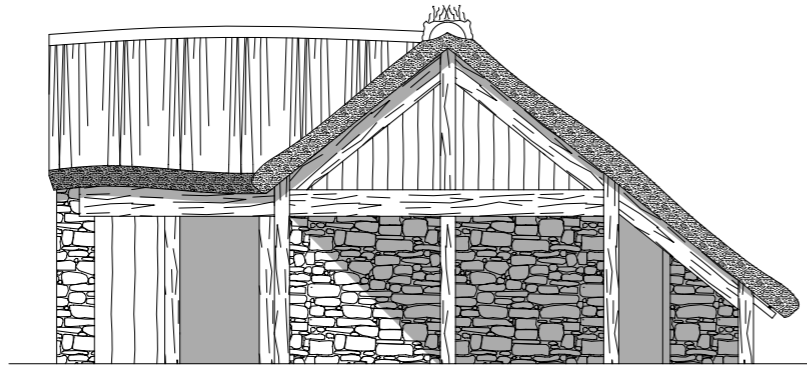
FACADE NORD PROJET Echelle 1/100



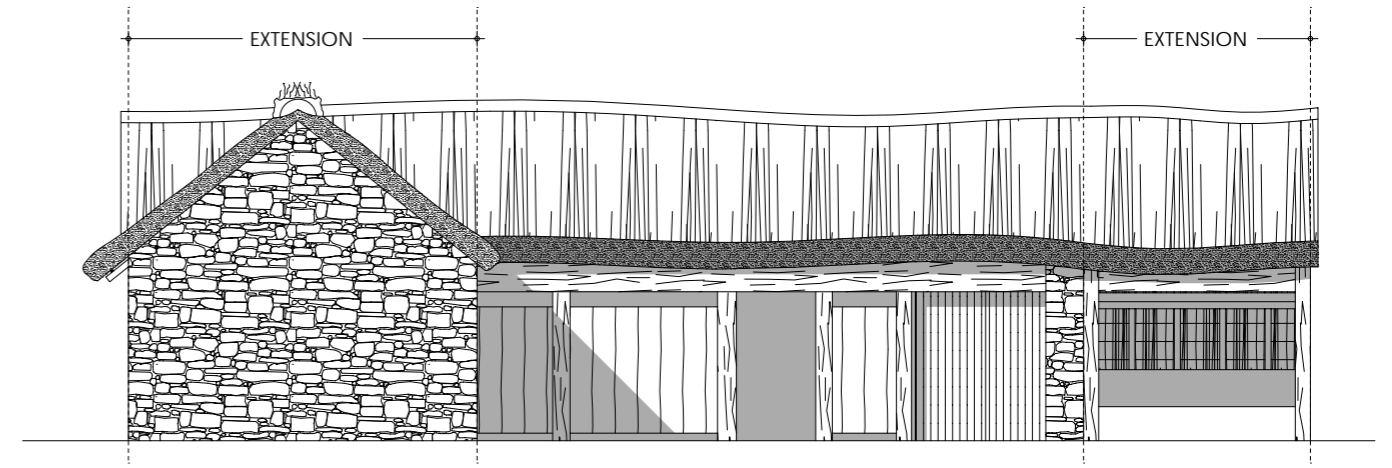
FACADE EST PROJET Echelle 1/100



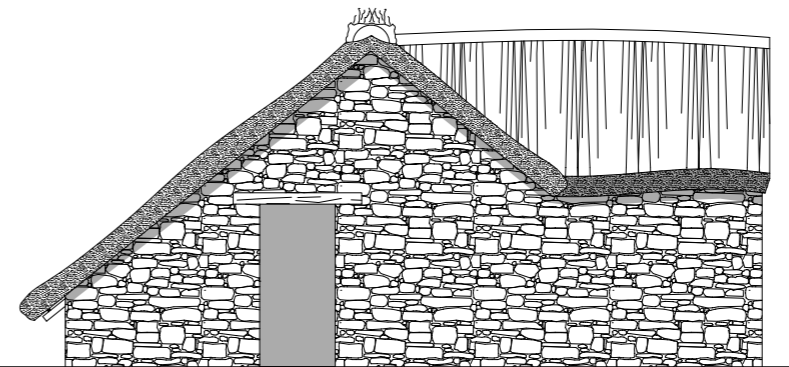
FACADE SUD PROJET Echelle 1/100



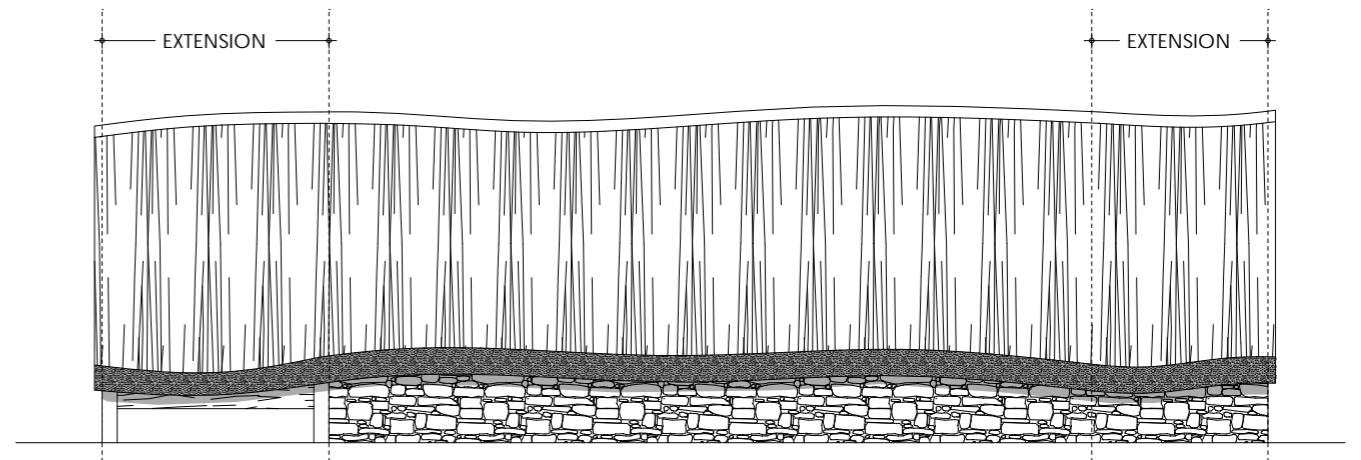
FACADE SUD-OUEST PROJET Echelle 1/100



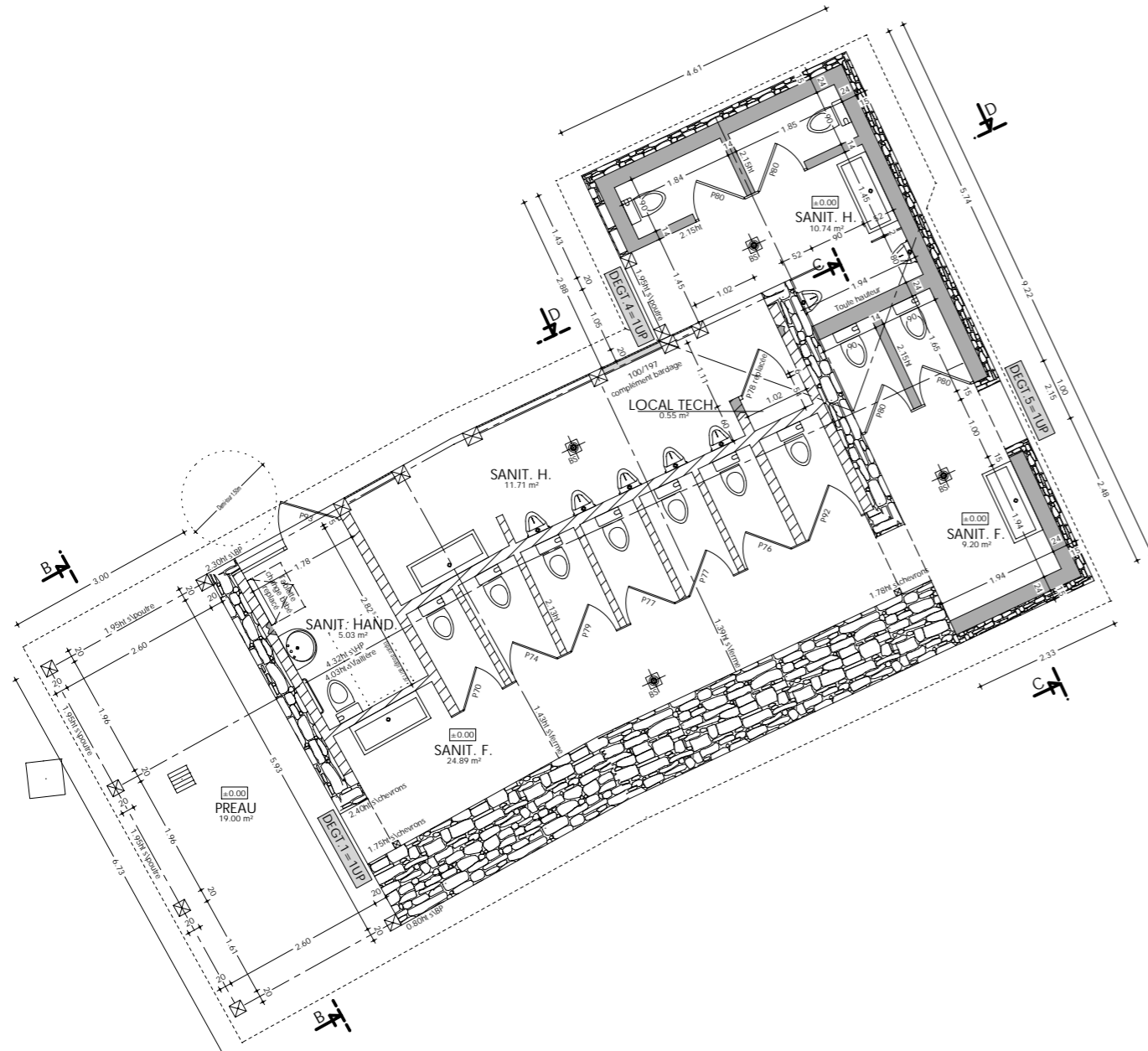
FACADE NORD-OUEST PROJET Echelle 1/100



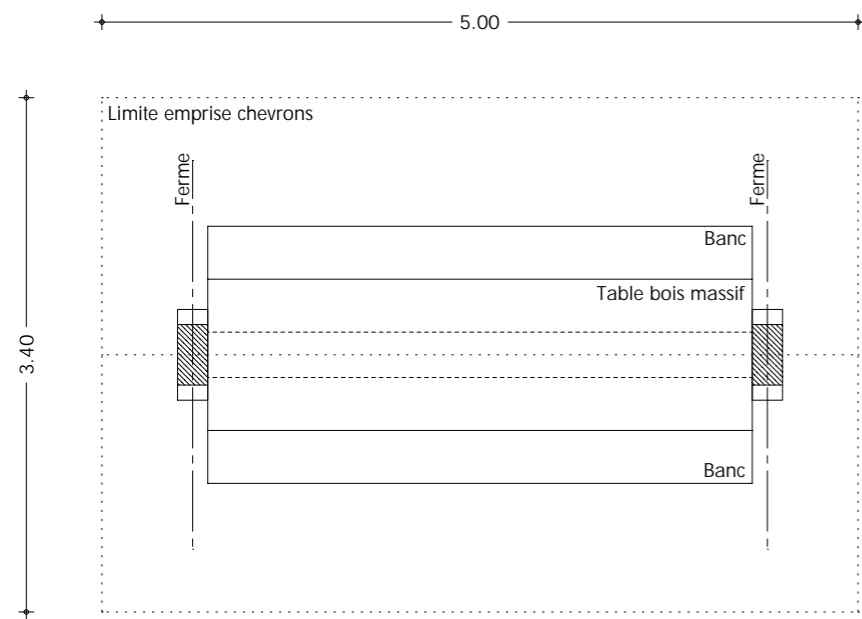
FACADE NORD-EST PROJET Echelle 1/100



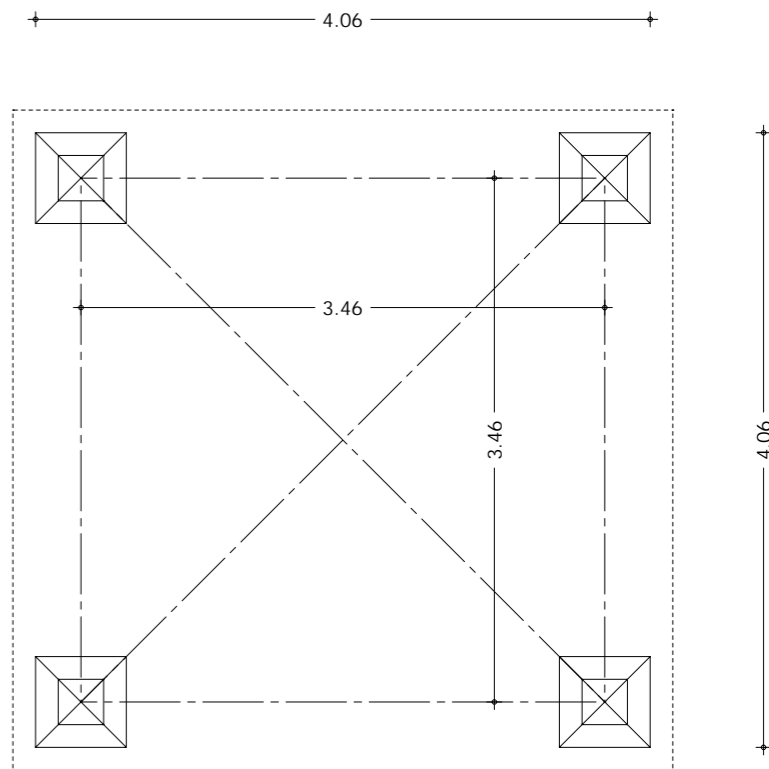
FACADE SUD-EST PROJET Echelle 1/100



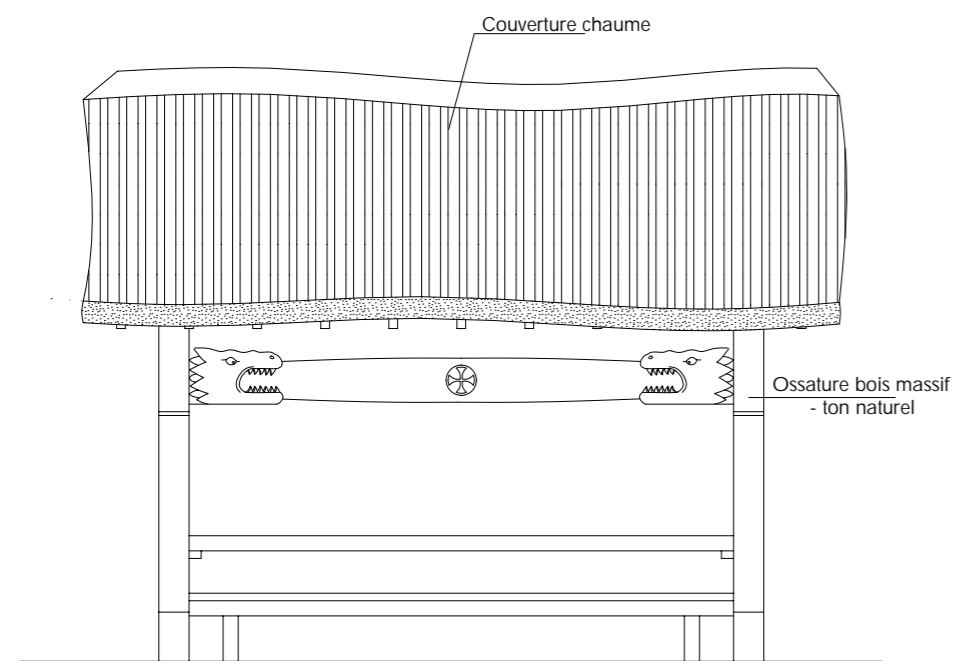
VUE EN PLAN - SANITAIRES PROJET Echelle 1/100



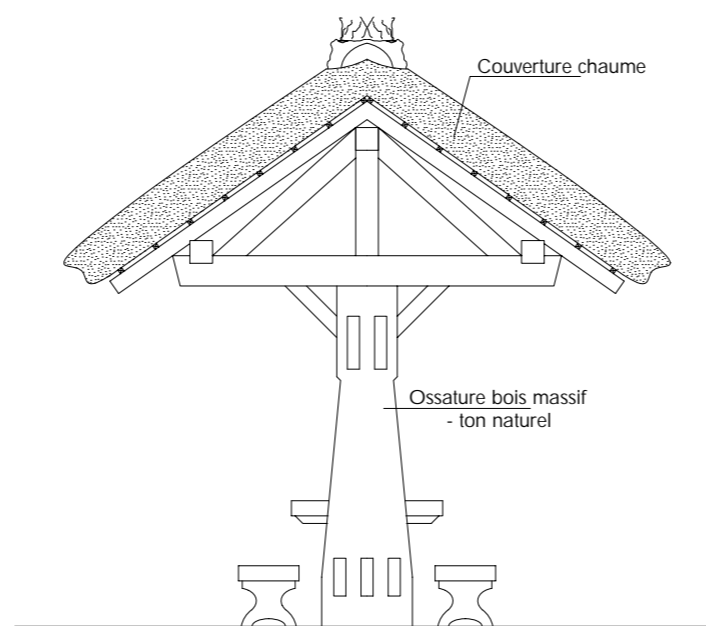
VUE EN PLAN - APPENTIS EXISTANT Echelle 1/50



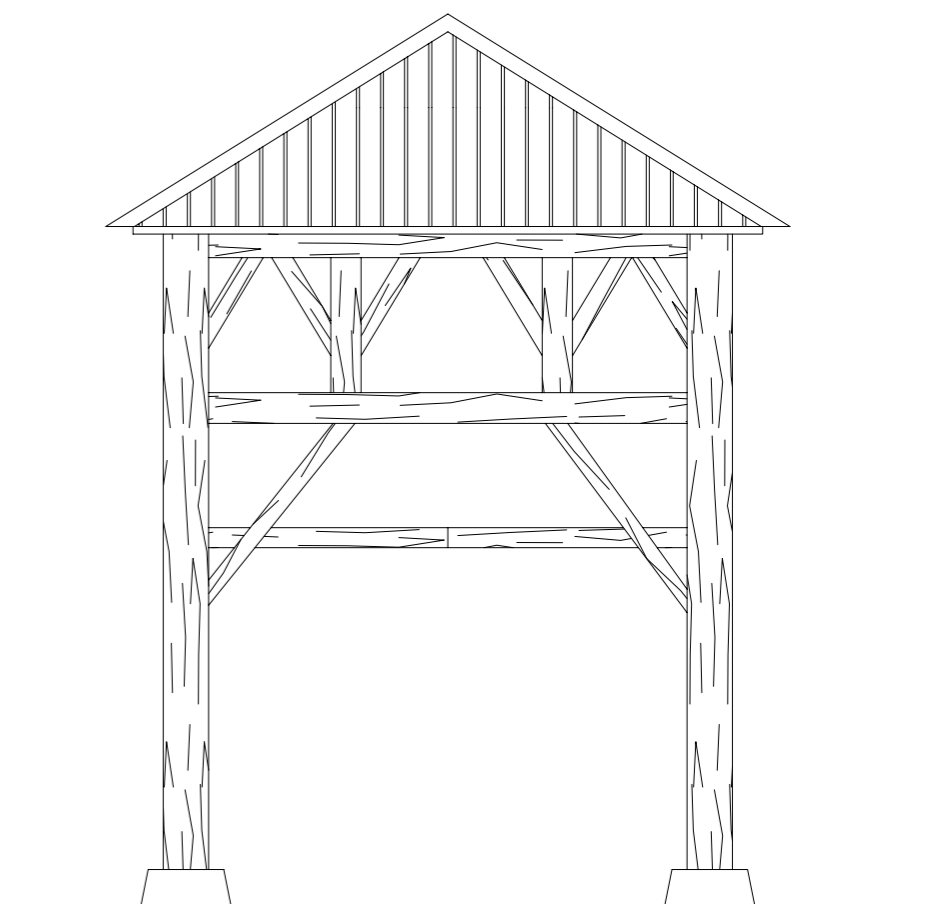
VUE EN PLAN - BRUMISATEUR EXISTANT Echelle 1/50



FACADE PRINCIPALE EXISTANT Echelle 1/50



PIGNON EXISTANT Echelle 1/50



FACADES EXISTANT Echelle 1/50



PHOTO 1 (PC7-8)



PHOTO 2 (PC7-8)



PHOTO 3 (PC7-8)



PHOTO 4 (PC7-8)



DOCUMENT GRAPHIQUE